

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 26 mars 2026

A84 – Passage définitif à 110 km/h entre Liffré Nord et Rennes dans le sens Caen → Rennes

À partir du 1er avril 2026, la vitesse sera abaissée pour une circulation plus fluide et sereine à l'entrée de Rennes.

Afin de renforcer la sécurité et de favoriser une circulation plus fluide à l'approche de la métropole rennaise, la direction interdépartementale des routes (DIR) ouest abaisse définitivement la vitesse maximale autorisée sur l'A84 à **110 km/h**, dans le sens Caen → Rennes, depuis l'échangeur de Liffré Nord jusqu'au raccordement à la rocade de Rennes, à compter du 1er avril 2026.

Pourquoi ce changement ?

Cette section de l'autoroute connaît un trafic particulièrement dense, notamment aux heures de pointe du matin. Les flux provenant des échangeurs de Liffré Nord et Liffré Sud s'insèrent sur l'A84 dans un contexte de circulation déjà dense à l'approche de Rennes.

Ces insertions de trafic, combinées à un volume de circulation élevé, provoquent des ralentissements ponctuels pouvant apparaître brutalement, en particulier entre les deux échangeurs de Liffré et après l'échangeur sud. Ces phénomènes génèrent parfois des différences de vitesse importantes entre les véhicules, notamment en queue de bouchon, ce qui peut surprendre les conducteurs arrivant du nord et favoriser la survenue d'accidents.

Des bénéfices concrets pour tous les automobilistes

L'abaissement de la vitesse maximale à 110 km/h vise à apaiser les vitesses, réduire les écarts de vitesse entre véhicules et améliorer la sécurité des usagers sur cette section très fréquentée. Cette mesure permettra également de rendre la circulation plus homogène à l'approche de l'agglomération rennaise.

Les usagers sont invités à respecter la nouvelle limitation de vitesse et à rester particulièrement vigilants dans ce secteur à fort trafic.

Chaque jour, les agents des DIR interviennent sur la route pour votre sécurité, respectez leur travail, respectez-les.

Pour rester informé

- Consultez les conditions de circulation sur le site de la DIR Ouest: diro.fr
- Suivez l'information routière Bison Futé : bison-fute.gouv.fr
- Soyez attentif aux panneaux d'informations lumineux sur votre trajet

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable du service communication

Tél : 02 99 33 46 56

Service Communication de la DIR Ouest

Tél : 02 99 33 47 05

Email : communication.diro@developpement-durable.gouv.fr

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre

CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

Direction interdépartementale des routes Ouest

Toute l'année, sur les routes nationales de **Bretagne** et des **Pays de la Loire**, la DIR Ouest est garante de la **mobilité**, de la **sécurité** de millions d'usagers de la route et contribue au **développement des territoires** desservis. Cette mission de service public est portée par **760** femmes et hommes, **fiers** de leurs métiers, **fiers** de faire partie de la DIR Ouest, **fiers** d'être utiles.

La DIR Ouest est un service déconcentré du ministère des Transports

Pour plus d'informations sur **la DIR Ouest** et ses **actions**, visitez notre site web : diro.fr

2026-29

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable du service communication
Tél : 02 99 33 46 56
Service Communication de la DIR Ouest
Tél : 02 99 33 47 05
Email : communication.diro@developpement-durable.gouv.fr

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

www.diro.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*